



RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

***RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE
LE 30 SEPTEMBRE 2016***

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des résultats de Ressources Minières Vanstar Inc. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 et est un complément aux états financiers. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels, les notes afférentes et les rapports intermédiaires trimestriels. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens.

Les états financiers intermédiaires de la Société n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs indépendants de la Société. Ils ont été préparés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* et à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les principales méthodes comptables ayant servi à leur préparation sont résumées à la note 4 des états financiers annuels au 31 décembre 2015.

Le présent rapport comporte également une revue des activités d'exploration qui se veut un bref résumé des travaux effectués ainsi que de l'avancement des projets en cours. Cette revue doit également être lue en parallèle avec les états financiers et notes afférentes. La société publie régulièrement des communiqués de presse faisant état des avancements des travaux d'exploration sur ses propriétés.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com dans la section des documents déposés par Ressources minières Vanstar Inc. ou sur le site web de la Société à www.vanstarmining.com.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives. Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONSTITUTION ET ACTIVITÉS

Ressources Minières Vanstar Inc. (« Vanstar ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 4 mai 2007. Le capital social est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 35 258 849 sont en circulation en date des présentes.

Les activités de Vanstar consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société pourrait être appelée à conclure différentes ententes propres à l'industrie de l'exploration minière, tels que des achats ou des options d'achat de claims miniers et des ententes de coparticipation.

FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE:

Le résultat global pour la période intermédiaire de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 est une perte de 243 104 \$, comparativement à une perte de 173 508 \$ pour la période correspondante de 2015.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 87 177 \$, comparativement à 96 830 \$ pour la période terminée le 30 septembre 2015.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a octroyé un total de 1 250 000 options d'achat d'actions à des administrateurs, dirigeants et consultants, à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,06 \$.

En février 2016, la Société a cédé la propriété Plume en considération d'une somme de 16 500 \$.

Un règlement de dette avec un fournisseur au montant de 36 593 \$ a été approuvé en février 2016. En vertu de l'entente, 665 309 actions ordinaires de la Société ont été émises à un prix unitaire de 0,055 \$.

En mars 2016, une entente est intervenue entre la Société et Ressources Vantex Ltée. à l'effet que cette dernière accorde à Vanstar l'option d'acquérir jusqu'à 50 % d'intérêt dans un groupe de 29 titres miniers situés dans le canton Dasserat au Québec, en contrepartie de la réalisation d'un total de 2 000 000\$ de travaux d'exploration sur une période de cinq ans.

En mai 2016, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans 33 cellules minières lesquelles ont été intégrées au projet Émile, en considération de 1 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur de 60 000 \$.

En juin 2016, la Société a complété un placement privé d'un montant de 57 000 \$ au moyen de l'émission de 950 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,06 \$ ainsi que l'émission de 950 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,08 \$, valides pour une année.

En septembre 2016, la Société a complété un placement privé d'un montant de 25 200 \$ au moyen de l'émission de 360 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,07 \$ ainsi que l'émission de 180 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,10 \$, valides pour une année.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉ NELLIGAN

En septembre 2010, Vanstar a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Nelligan en contrepartie d'un versement en espèces de 4 160 \$ et de l'émission de 225 000 actions ordinaires d'une valeur de 42 750 \$. Les vendeurs conservent un NSR de 2 %, dont 1 % est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La propriété est située près de Chapais en Abitibi. Le projet se situe dans un environnement géologique favorable où l'on retrouve plusieurs importants indices aurifères, notamment les gîtes Joe Mann (3,35 tm à 9.1 g/t Au), Philibert (1,5 tm à 5,4 g/t Au) et Lac Meston (1.22 tm à 6.35 g/t Au).

Indice du lac d'Eu

Une dizaine de forages réalisés en partie par Vanstar en 2012 ont recoupé un important corridor aurifère sur plus de 700 mètres de long et par plus de 100 mètres de large. Plusieurs zones aurifères ont été détectées à l'intérieur de celui-ci et selon le relevé géophysique magnétique, ce corridor pourrait se poursuivre sur plus de 1.7 km. Une autre importante anomalie magnétique de plus de 500 mètres de long se trouve juste au sud de la zone principale.

La partie centrale de la propriété Nelligan est occupée par une bande volcano-sédimentaire de 1 à 2 km de puissance orientée ENE qui est associée à la Formation d'Obatogamau. La minéralisation est localisée à proximité de grands couloirs de déformation EW à ENE faisant partie du système de Guercheville-Fancamp. L'environnement géologique et structural de l'indice du Lac d'Eu est favorable à la mise en place de minéralisations aurifères archéennes mésothermales de type veine et remplacement.

On se retrouve ces mêmes contextes à la mine Joe Mann (3,35M t à 9,1g/t), au gîte Philibert (1,5Mt à 5,4g/t) et au gîte Chevrier (1,8Mt à 5,1g/t). Les sondages historiques ont révélé des teneurs de 2.17 g/t Au et de 3.5 g/t Au (sondage 94-13 et 95-01) sur des largeurs respectives de 4.4 et de 10 mètres.

La Société a entrepris un premier programme de forage sur ce projet au cours du mois d'avril 2012. Celui-ci servait principalement à vérifier le data historique ainsi que les extensions de la zone A de l'indice du lac d'Eu (Nelligan) découverte en 1995 par Ressources Unifiées Oasis et Soquem.

Ce secteur, recoupé par trois sondages historiques ayant révélé des valeurs aurifères intéressantes sur plusieurs mètres d'épaisseur (voir www.vanstarmining.com), correspondrait à une importante anomalie de polarisation provoquée (IP) couplée à une anomalie magnétique (MAG).

Ce programme, d'une longueur totale de 1254 mètres réparti en 5 sondages, a permis de vérifier les extensions en profondeur de la zone A de l'indice du lac d'Eu et de confirmer la continuité aurifère en profondeur. Cette zone, d'une longueur d'environ 400 mètres, demeure toujours ouverte latéralement et en profondeur.

Une deuxième campagne de forage de 700 mètres a été complétée sur ce même indice. Elle a permis de vérifier les extensions latérales et en profondeur des sondages historiques. Un levé géophysique a été effectué afin de définir les anomalies magnétiques présentes dans ce secteur. Plusieurs anomalies ont été détectées et les creux magnétiques semblent être associés aux forages antérieurs et actuels.

L'indice d'Eu est maintenant reconnu sur une longueur de plus de 700 mètres et les horizons A et B et demeurent ouverts autant en profondeur que latéralement. D'autres forages seront nécessaires afin d'identifier une zone économique.

Quelques sondages réalisés par notre partenaire IAMGOLD Corporation sur cet indice (NE16-40, NE16-42) durant la campagne de forage hiver-printemps 2016 ont également recoupé différentes structures aurifères confirmant la présence d'or dans ce secteur localisé à environ 700 mètres au nord-est de la zone Liam.

Indices Liam, Mila et Dan

Ressources Minières Vanstar Inc. a complété au cours de l'exercice financier 2013 un relevé géophysique ainsi qu'un relevé géologique au sud de l'indice du lac d'Eu. Plusieurs anomalies de haute et de basse intensité magnétique ont été définies lors du relevé géophysique

Une campagne de forage visant à vérifier certaines anomalies magnétiques de basse intensité a commencé en octobre 2013. Suite au forage NE13-04 fait sur l'une des cibles magnétiques située au sud-ouest de l'indice du lac d'Eu, la Société a annoncé le 26 novembre 2013 avoir découvert l'indice Liam en recoupant une teneur de 1.64 gt/Au sur plus de 37 mètres le long du trou. Ce forage a été suivi par trois autres forages sur ce même indice. Tous les sondages faits au cours de ce programme automnal ont recoupé la zone aurifère. Le forage NE13-01 fait à l'extérieur de la zone Liam a intersecté une autre structure aurifère nommée Mila tandis que le forage NE13-03 fait sur l'indice du lac d'Eu, identifiait l'extension possible vers l'ouest de ce même indice. D'autres forages seront nécessaires pour confirmer cette possibilité.

Propriété Nelligan – Développements 2014-2015

Suite aux résultats obtenus à la fin 2013, la Société a entrepris un autre programme de forage au cours de l'hiver 2014 afin de vérifier les extensions latérales et en profondeur de la zone Liam. La majorité des sondages ont intersecté la zone recherchée (Voir les communiqués de presse du 10 mars et du 14 avril 2014)

Au cours de l'année 2014, Vanstar a acheté trois groupes de cellules localisées en extension ouest et sud du projet Nelligan en contrepartie de 350 000 actions ordinaires.

Vanstar a aussi cédé 100% d'intérêt dans un groupe de 4 cellules (bloc Philibert) à Stellar AfricaGold en contrepartie de 5 000 \$ au comptant et de 160 000 actions ordinaires. (Voir communiqués de presse du 16 et 17 janvier 2014).

En novembre 2014, la direction accordait à IAMGOLD Corporation l'option d'acquérir jusqu'à 80% d'intérêt dans le projet Nelligan en contrepartie de paiements au comptant, de travaux d'exploration, ainsi que la livraison d'une étude de faisabilité. Si IAMGOLD Corporation acquiert 80% et qu'elle décide alors de mettre le projet Nelligan en production, celle-ci aura alors la possibilité d'acquérir l'autre 20% en contrepartie d'une somme au comptant basée sur une évaluation indépendante de la juste valeur marchande du projet. Si tel était le cas, Vanstar conserverait tout de même une royauté de 1,5% NSR.

Tous les résultats de forage obtenus par IAMGOLD ont fait l'objet de différents communiqués de presse au cours de l'année 2015. Les travaux réalisés à l'été 2015 ont principalement consisté en des relevés géologiques et géophysiques.

Propriété Nelligan - Travaux 2016

Tel que prévu, IAMGOLD Corporation a repris ses travaux d'exploration sur le projet Nelligan vers la fin janvier 2016. Douze sondages pour plus de 4546 mètres de forages ont été complétés à date. Les premiers résultats provenant des forages NE-16-35 et NE-16-37 ont permis d'identifier une nouvelle structure aurifère localisée au nord de la zone Liam (Voir Communiqué de Presse du 5 avril 2016).

Le 30 juin dernier, la direction de Vanstar annonçait les résultats finaux de forage du programme de forage 2016 d'hiver sur le projet Nelligan, confirmant la présence de nouvelles zones minéralisées aurifères au nord des zones Liam et Dan ainsi que quelques extensions latérales vers les zones existantes :

Secteur nord

Le sondage NE-16-44, situé à environ 200 mètres à l'ouest du trou NE-16-37, a recoupé plusieurs zones aurifères minéralisées y compris une zone de 10,34 mètres titrant 4,43 g/t Au et une autre zone minéralisée de 27,28 mètres titrant 1,30 g/t Au. Plus de 10 intersections aurifères sur deux mètres titrant plus de 1 g/t Au ont été recoupées dans ce sondage.

Le sondage NE-16-37 a recoupé 2,02 g/t Au sur 10,34 mètres ainsi que plusieurs autres intersections aurifères de plus de deux mètres d'épaisseur à une teneur supérieure de plus de 1 g/t Au.

Le trou NE-16-41A, situé à 125 mètres à l'ouest du trou NE-16-44, a également recoupé plusieurs zones aurifères anormales, mais il a été arrêté trop tôt pour intercepter l'extension des importantes zones aurifères recoupées dans les sondages NE-16-44 et NE-16-37. Ce sondage devra être prolongé afin de recouper, si tel est le cas, les extensions des zones nord intersectées par ces sondages.

Ce nouveau système aurifère pourrait inclure des zones aurifères à teneur plus élevée tel que démontré par le sondage NE-16-44. La minéralisation recoupée au nord des zones Liam et Dan semble différente et est hébergée dans les sédiments fins fortement silicifiés et carbonatés portant entre 5 pour cent à 30 pour cent de pyrite disséminée à semi-massif.

Zones Liam et Dan

La zone aurifère Liam a été recoupée en profondeur par les sondages NE-16-43 et NE-16-45 révélant respectivement des teneurs de 0,85 g / t Au et 0,88 g / t Au sur des épaisseurs allant de 5 à 17 mètres. La zone Liam reste ouverte en profondeur et dans ses extensions latérales.

La zone aurifère Dan a également été recoupée par ces mêmes sondages révélant des teneurs économiques à sub-économiques sur des largeurs plus courtes.

Zone du Lac d'Eu

Les sondages NE-16-40 et NE-16-42 ont été forés sur l'indice aurifère du Lac d'Eu et ont recoupé de nombreuses intersections aurifères de plus d'un mètre de largeur. (Voir Communiqué de presse du 30 juin 2016)

Travaux – Été 2016

Les travaux complétés au cours de l'été 2016 ont consisté en un relevé géochimique afin de tester plusieurs méthodes d'échantillonnage et couvrant une partie des zones Liam et du Nord. En fonction des résultats, un levé de géochimie de sol sera conçu pour couvrir une plus grande surface.

La compilation des résultats récents, y compris les levés géophysiques et géochimiques, ont servi à la préparation de la nouvelle campagne de forage de l'automne.

Travaux – Automne 2016

Tel que prévu, IAMGOLD Corporation a repris au début novembre 2016 un programme de forage d'environ 2000 mètres afin de tester les extensions latérales de la zone nord comprenant plusieurs zones aurifères intersectées au cours la campagne de forage du printemps 2016.

Ce programme de forage devrait être complété d'ici la période des fêtes 2016 et les résultats pourraient être disponibles dès février 2017.

PROPRIÉTÉ ÉMILE

En novembre 2014, la Société a acquis un intérêt de 100% dans un groupe de 13 titres miniers dans la propriété Émile en contrepartie de l'émission de 400 000 actions ordinaire pour une valeur de 22 000\$. En février 2015 et avril 2016, la Société a acquis par désignation sur carte 14 titres miniers supplémentaires.

En mai 2016, la Société a acquis, en contrepartie de l'émission d'un million d'actions ordinaires en faveur des vendeurs, 33 cellules supplémentaires d'une superficie d'environ 1600 hectares, localisées en bordure est du projet Émile, projet auquel elles ont été intégrées.

PROPRIÉTÉ MIRON

En avril 2015, Vanstar a acquis par désignation sur carte 6 cellules localisées en bordure Ouest du projet Nelligan. Une nouvelle cellule a été ajoutée à ce projet au cours de l'automne 2016. La Société recherche un partenaire pour développer ce secteur.

LAC BACON

La propriété a été acquise par désignation sur carte. Elle est localisée dans la Fosse du Labrador au sud du Kuujjuaq et est composée de 23 titres miniers. Une compilation géophysique avec rapport devrait être remise à la Société d'ici le 15 décembre 2016.

La Société recherche un partenaire pour le développement de ce projet.

PROJET PRH GOLD

En mars 2016, la Société a acquis auprès de Ressources Vantex Ltée. l'option d'obtenir 50% d'intérêt dans les blocs Perron, Renauld Bay et Hurd du projet Galloway et formant le projet PRH Gold. Afin d'acquérir son intérêt de 50%, Vanstar devra investir en travaux un total de 2M\$ au cours des cinq prochaines années, dont 100 000 \$ au cours de chacune des deux premières années, 300 000 \$ au cours de la troisième année, 500 000 \$ et 1M \$ pour les quatrième et cinquième années. Vanstar acquerra un intérêt de 2,5% par tranche de 100 000 \$ investie. Lorsqu'elle aura obtenu son intérêt de 50%, les deux sociétés formeront alors un JVA (Joint Venture Agreement). Vanstar sera le gérant du JVA.

Si l'un ou l'autre des partenaires ne participent pas au budget d'exploration prévu par le JVA, celui-ci pourra être dilué jusqu'à concurrence de 10%, lequel intérêt serait alors converti en une royauté de 2% NSR.

Le programme de forage réalisé au cours des derniers mois comprenait huit trous totalisant environ 1200 mètres et avait les objectifs suivants:

- . Tester quelques anomalies géochimiques identifiées dans la partie nord de la zone Moriss;
- . Vérifier la présence d'un défaut à environ 500 mètres au nord de la zone Moriss;

- . Vérifier que certaines lacunes ouvrent encore près de la surface dans la zone Moriss.

Parmi les trois sondages forés pour tester des anomalies géochimiques en or, deux de ceux-ci ont détecté des zones anormales en or, notamment le MO-16-05 qui a révélé une teneur moyenne de 0,736 gramme par tonne d'or sur six mètres dans une zone bréchique contenant épidote et pyrite, dans une zone de 24,20 mètres contenant 0,308 g / t Au.

Le MO-16-01, foré pour identifier une éventuelle faille, n'a donné aucun résultat.

Les sondages MO-16-06, MO-16-07 et MO-16-08 ont été réalisés afin de vérifier un secteur non foré près de la surface et tous ont recoupé la zone Moriss. Les meilleures valeurs ont été enregistrées dans le trou MO-16-08, qui a révélé une teneur de 2,45 g / t Au sur quatre mètres, incluant 2,5 mètres titrant 3,56 g / t Au.

En septembre 2016, une entente est intervenue entre Vantex et Vanstar, à l'effet que cette dernière rétrocéderait son option sur le projet PRH Gold à Vantex en contrepartie d'un paiement au comptant par celle-ci de 50,000 \$, de l'émission en faveur de Vanstar de 2,5 millions d'actions ordinaires ainsi qu'une royauté de 0.5% NSR sur le projet PRH Gold. Par ailleurs, Vantex effectuera un placement privé d'un montant de 100 000 \$ dans Vanstar. Cette entente est conditionnelle à l'approbation des actionnaires de Vantex lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 5 décembre 2016.

PROJET CRISTALINA

En juin 2016, Vanstar a signé une lettre d'intention afin d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Cristalina en contrepartie du remboursement des frais de 45 000 \$ engagés à ce jour par Merrygold Investments, une société appartenant à Charles Beaudry (M.Sc., P.Geo). En outre, 250 000 bons de souscription seront émis au vendeur à un prix déterminé à la date de clôture. Celui-ci conservera une redevance de 2 % rendement net de fonderie, dont 1% peut être racheté à la seule discrétion de la Société, pour 500 000 \$.

Aux termes de l'accord, Vanstar détiendra 100 % des actions d'une filiale canadienne, qui sera propriétaire de 90% d'une société brésilienne à laquelle les droits miniers du projet Cristalina seront transférés. La gestion de projet sera assumée par M. Beaudry, président et chef de la direction de la filiale canadienne et la société brésilienne.

La transaction, soumise à une vérification diligente, devait se conclure au plus tard le 30 septembre 2016. Suivant cette vérification, la direction de Vanstar a décidé de se retirer du projet (Voir le communiqué de presse du 3 novembre 2016) dans l'attente d'obtenir de nouvelles données géologiques et d'échantillonnages à être fournies par le promoteur du projet.

PROJET PLUME

Le 4 février 2015, la Société a acquis 100% de la propriété Plume en contrepartie d'un paiement de 16 500\$. La propriété est composée de 13 titres miniers et est localisée à l'ouest de la propriété Nelligan dans le corridor Opawica-Guercheville. Ce projet a été cédé à Ressources Vantex Ltée. en février 2016, en contrepartie d'une somme de 16 500 \$.

DANY BOY ET MÉLISSA

Ces propriétés ont été acquises par désignation sur carte et sont composées de 58 titres miniers. Ces projets ont été finalement abandonnés en 2016 par la Société.

BUDGET D'EXPLORATION POUR 2016

<u>Projet</u>	<u>Travaux</u>	<u>Budget</u>
PRH Gold	Forages	90 000 \$
Emile	Géologie et prospection	30 000 \$
Lac Bacon	Géophysique	10 000 \$

La direction de la Société révisera périodiquement ses budgets d'exploration d'ici la fin de l'année 2016 en fonction des résultats obtenus suite aux travaux réalisés et des opportunités d'acquisition de nouveaux projets d'exploration.

PERFORMANCE GLOBALE

Sommaire des activités :

Le résultat net pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 est une perte de 243 104 \$ (0,007 \$ par action), comparativement à une perte de 173 508 \$ (0,006 \$ par action) pour la période terminée le 30 septembre 2015.

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2016, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 87 177 \$, comparativement à 96 830 \$ pour la période correspondante de 2015.

Résumé des résultats intermédiaires :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Résultat net et résultat global	(243 104)	(173 508)
Résultat net par action	(0,007)	(0,006)
Charges liées aux options d'achat d'actions	58 530	11 500

Principaux frais administratifs:

Frais de consultation et services professionnels	70 662	45 452
Honoraires de gestion	22 500	23 400
Salaires et avantages sociaux	50 839	51 246
Charges liées aux options d'achat d'actions	58 530	11 500

L'augmentation des frais de consultation et services professionnels reflète la conclusion d'une entente de services avec une firme de consultants pour la prestation de services comptables et administratifs.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2016				2015		2014	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Gain (perte) sur placements	(5 816)	21 000	-	-	-	-	-	(39 521)
Rémunération à base d'actions	-	16 520	42 010	38 520	-	11 500	-	-
Résultat net avant impôts	(65 934)	(79 736)	(97 434)	(70 865)	(75 491)	(62 453)	(35 564)	(91 680)
Résultat net par action avant impôts	(0.002)	(0.002)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.002)	(0.001)	(0.003)

FRAIS D'EXPLORATION

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Accès et forage	77 894	57 366
Analyses et rapports	7 217	5 074
Géophysique	850	22 479
Supervision, géologie et frais généraux	1 216	11 911
	<u>87 177</u>	<u>96 830</u>
Frais d'exploration par propriété		
Nelligan	-	69 277
PRH Gold	87 177	-
Emile	-	22 479
Bacon	-	5 074
	<u>87 177</u>	<u>96 830</u>

SITUATION FINANCIÈRE

	30 septembre <u>2016</u>	31 décembre <u>2015</u>
	\$	\$
Trésorerie et équivalents	81 297	171 874
Trésorerie affectée à l'exploration	42 823	130 000
Actifs d'exploration	958 339	829 671
Total de l'actif	1 150 933	1 181 956
Capital-actions	2 805 547	2 651 777
Fonds de roulement	120 050	260 074

CAPITAL ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de l'exercice	32 283 540	\$ 2 651 777	29 683 540	\$ 2 567 319
Actions émises:				
Règlement de dette	665 309	36 593	-	-
Financements privés	1 310 000	57 177	2 600 000	84 458
Acquisition d'actifs miniers	1 000 000	60 000	-	-
Solde à la fin	<u>35 258 849</u>	<u>2 805 547</u>	<u>32 283 540</u>	<u>2 651 777</u>

Les financements sont présentés déduction faite des frais d'émission et de la juste valeur des bons de souscription.

En février 2016, un règlement de dette avec un fournisseur au montant de 36 593 \$ a été approuvé. Conformément à l'entente, la Société a procédé à l'émission de 665 309 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,055 \$.

En juin 2016, la Société a complété un financement privé de 57 000 \$ au moyen de l'émission de 950 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,06 \$ ainsi que l'émission de 950 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,08 \$, valides pour une année.

En septembre 2016, la Société a complété un placement privé au montant de 25 200 \$ au moyen de l'émission de 360 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,07 \$ ainsi que l'émission de 180 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,10 \$, valides pour une année.

BONS DE SOUSCRIPTION

	Nombre	Prix moyen pondéré
		\$
Émis aux actionnaires :		
En circulation au 31 décembre 2015	1 800 000	0,056
Émis en juin et septembre 2016	<u>1 130 000</u>	0,083
En circulation au 30 septembre 2016	<u>2 930 000</u>	0,067
Émis aux courtiers :		
En circulation au 31 décembre 2015 et au 30 septembre 2016	150 000	0,05

Bons de souscription émis aux actionnaires, en circulation au 30 septembre 2016 :

<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre</u>	<u>Date d'expiration</u>
\$		
0,055	1 300 000	Décembre 2016
0,06	500 000	Décembre 2016
0,08	950 000	Juin 2017
0,10	180 000	Septembre 2017
	<u>2 930 000</u>	

Bons de souscription émis aux courtiers, en circulation au 30 septembre 2016 :

<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre</u>	<u>Date d'expiration</u>
\$		
0,05	<u>150 000</u>	Juin 2017

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »), lequel prévoit que des options d'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés, aux consultants et aux conseillers de la Société, selon ce que le conseil d'administration établit. Le nombre global maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises au moment de la levée de toutes les options en circulation qui ont été octroyées mais n'ont pas encore été levées aux termes du Régime ne doit pas, au total, dépasser 20 % des actions ordinaires émises. Ce nombre maximal est actuellement de 3 500 000.

Options d'achat d'actions :

	<u>Nombre</u>	<u>Prix de levée</u>
		\$
En circulation et exerçables au 1er janvier 2016	2 325 000	0,10
Octroyées	1 250 000	0,06
Annulées	<u>(750 000)</u>	0,08
En circulation et exerçables au 30 septembre 2016	<u>2 825 000</u>	0,09

En janvier 2016, 700 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à deux administrateurs et un consultant, à un prix d'exercice de 0,055 \$, valides pour une période de 5 ans.

En janvier 2016, 150 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à deux administrateurs, à un prix d'exercice de 0,07 \$, valides pour une période de 5 ans.

En avril et mai 2016, un total de 400 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à des consultants, à un prix d'exercice de 0,06 \$, valides pour une période de 5 ans.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 est de 0,05 \$. La juste valeur a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation.

Au cours de la période terminée le 30 septembre 2016, un total de 750 000 options d'achat d'actions ont été annulées sans avoir été exercées.

Le coût de la rémunération à base d'actions passé en charges pour les 1 250 000 options d'achat d'actions octroyées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 est de 58 530 \$.

Options d'achat d'actions en circulation au 30 septembre 2016:

<u>Prix de levée</u>	<u>Nombre</u>	<u>Échéance</u>
\$		
0,18	200 000	Juin 2017
0,11	125 000	Août 2018
0,09	300 000	Novembre 2019
0,10	500 000	Avril 2020
0,05	600 000	Octobre 2020
0,055	550 000	Janvier 2021
0,07	150 000	Janvier 2021
0,06	150 000	Avril 2021
0,06	250 000	Mai 2021
	<hr/>	
	2 825 000	

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants et des sociétés dont les dirigeants sont des dirigeants de Ressources Minières Vanstar Inc. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie acceptée par les apparentés.

	<u>2016</u> \$	<u>2015</u> \$
A titre de dépenses opérationnelles :		
Honoraires de gestion et frais de consultation versés à des sociétés contrôlées par des dirigeants	22 500	23 400
Salaire versé à un dirigeant	46 350	46 350
Rémunération à base d'actions – administrateurs et dirigeants	34 525	11 500
À titre de frais d'exploration :		
Frais de consultation versés à un administrateur	-	5 374
Fournisseurs et frais courus :		
Sociétés contrôlées par des dirigeants	-	8 938

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 30 septembre 2016, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement au 30 septembre 2016 s'élevait à 120 050 \$ incluant les fonds réservés à l'exploration de 42 823 \$. Compte tenu du paiement de 100 000 \$ reçu en novembre 2016 relativement au partenariat avec Corporation Iamgold, la direction considère que cette situation de trésorerie permettra à la Société de pourvoir à ses frais d'administration et à poursuivre ses activités d'exploration minière.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

1. Des redevances de 2% NSR seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale débutait sur la propriété Nelligan.
2. En novembre 2014, Vanstar accordait l'option à Iamgold Corporation d'acquérir jusqu'à 80% d'intérêt dans le projet Nelligan en contrepartie de paiements au comptant, de travaux d'exploration, ainsi que la livraison d'une étude de faisabilité. Si Iamgold acquiert 80% et qu'elle décide de mettre le projet Nelligan en production, elle aura alors la possibilité d'acquérir l'autre 20% en contrepartie d'une somme au comptant basée sur une évaluation indépendante de la valeur du projet. Vanstar conserverait une royauté de 1.5% NSR.

3. En mars 2016, la Société a acquis auprès de Ressources Vantex Ltée. l'option d'obtenir 50% d'intérêt dans les blocs Perron, Renauld Bay et Hurd du projet Galloway et formant le projet PRH Gold. Afin d'acquérir son intérêt de 50%, Vanstar devra investir en travaux au cours des cinq prochaines années un total de 2M \$ dont 200 000 \$ au cours des deux premières années, 300 000 \$ au cours de la troisième année, 500 000 \$ et 1M \$ pour les quatrième et cinquième années. Vanstar acquerra un intérêt de 2,5% par tranche de 100 000 \$ investie.

En septembre 2016, une entente est intervenue entre Vantex et Vanstar, à l'effet que cette dernière rétrocéderait son option sur le projet PRH Gold à Vantex en contrepartie d'un paiement au comptant par celle-ci de 50,000 \$, de l'émission en faveur de Vanstar de 2,5 millions d'actions ordinaires ainsi qu'une royauté de 0.5% NSR sur le projet PRH Gold. Par ailleurs, Vantex effectuera un placement privé d'un montant de 100 000 \$ dans Vanstar. Cette entente est conditionnelle à l'approbation des actionnaires de Vantex lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 5 décembre 2016.

MÉTHODES COMPTABLES

Pour une description des principales méthodes comptables utilisées par la Société, se référer à la note 4 des états financiers annuels pour 2015.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

À l'exception des placements en actions de sociétés publiques lesquels sont évalués à la valeur boursière, la juste valeur marchande des actifs et des passifs financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme.

Le solde du compte bancaire courant, les débiteurs et les créditeurs ne portent pas intérêt. Une partie de l'encaisse est maintenue dans un compte épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après :

- a) Les placements en actions de sociétés publiques sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat net.
- b) La trésorerie et équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur.
- c) Les fournisseurs et autres créditeurs sont classés comme autres passifs. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres passifs sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période.

FACTEURS DE RISQUE

La Société est exposée à divers risques qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

- Risque de liquidité

La Société n'a jamais réalisé de bénéfice et il n'est pas garanti que ses propriétés minières généreront un bénéfice, pourront être exploitées de manière rentable ou produiront un rendement du capital investi à l'avenir.

Des fonds additionnels seront éventuellement requis par la Société. Elle devra alors émettre d'autres titres, ce qui pourrait entraîner une dilution considérable de la participation actuelle de ses actionnaires. Il n'est toutefois pas certain qu'elle pourra obtenir le financement nécessaire pour réaliser toutes les activités projetées et entreprendre d'autres travaux d'exploration.

Au 30 septembre 2016, les liquidités de la Société sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers et pourvoir à ses frais administratifs.

Risque de marché:

La Société est exposée à des risques découlant des variations des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs financiers. La Société est également exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Par ailleurs, elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

Risque concernant les titres de propriété

Bien que la Société ait effectué sa propre vérification diligente des titres de ses propriétés, cela ne doit pas être interprété comme une garantie de ces titres. Il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

Risque lié à la fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses d'exploration admissibles aux fins des dispositions fiscales liées aux actions accréditives.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois et réglementations qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur ses activités.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont éventuellement développées en mines productrices.

Le programme d'exploration proposé est une recherche exploratoire pour du minerai et ces opérations peuvent requérir des permis de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration et du développement de ses projets.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée à l'exploration dans une banque à charte canadienne reconnue.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du chef de la direction et du chef des finances. La direction continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et poursuivra sa supervision dans les secteurs-clés.

Il incombe aux dirigeants signataires de l'émetteur de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations contenues dans l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers intermédiaires au 30 septembre 2016 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Prairie, le 22 novembre 2016

(s) *Guy Morissette*
Guy Morissette
Chef de la direction

(s) *Denis Tremblay*
Denis Tremblay
Chef des finances